**TDR POUR LE RECRUTEMENT d’un cabinet pour renforcer la capacité du personnel du MEDD dans l’élaboration et la mise en œuvre du budget du ministère en se basant sur la méthodologie de budgétisation basée sur les résultats.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du poste :** | Cabinet d’étude pour renforcer la capacité du MEDD dans l’élaboration et la mise en œuvre du budget du ministère |
| **Type de contrat :** | Consultance |
| **Grade :** |  |
| **Durée du contrat :** | 350 HJ sur 15 mois |
| **Lieu d’affectation** : | Antananarivo avec possibilité de déplacements à l’intérieur du pays |

# Contexte

La biodiversité, c’est la vie sur Terre. C’est la nature sous toutes ses formes. Celle-ci nous fournit les éléments essentiels à la vie, à la société et à l’économie : air pur, eau propre, nourriture, divertissement, trame culturelle, stabilité climatique et contribue à de nombreux autres processus améliorant le bien-être humain. La biodiversité est constituée des organismes vivants et des écosystèmes qui sous-tendent notre économie et offrent les conditions essentielles à une vie humaine saine et productive.

Bien qu’au moins 52 milliards de dollars US soient annuellement dépensés pour la biodiversité dans le monde, le besoin de financement est en réalité estimé à 150 à 440 milliards de dollars US par an. Ce déficit de financement est un défi majeur qui nuit à la réalisation du Plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique (CBD) et des ODD. Il peut cependant être surmonté, puisqu’il ne représente que 0,2 % à 0,6 % du PIB mondial.

Madagascar abrite environ 5% de la biodiversité mondiale, ce qui est très important par rapport à sa superficie. L’économie du pays en général, inclue les espèces faunistiques et floristiques qui constituent les matières premières pour ses activités de production ce qui justifie la place à donner aux valeurs de la biodiversité malgache dans son milieu écologique, son économie, sa société et sa culture. La conservation de la biodiversité est une priorité pour Madagascar qui a ratifiée la convention internationale pour la diversité biologique et s’est doté d’une Stratégie et Plans d’Actions Nationaux pour la biodiversité (SPANB) pour la période 2015 à 2025. Cette stratégie a été adoptée par le décret N°2016-128 du 23 février 2016. Chaque entité concernée est alors appelée à la mettre en œuvre par rapport à aux thématique qui la concernent.

BIOFIN est un partenariat mondial géré par le PNUD œuvrant avec des pays du monde entier à l’amélioration du financement de la biodiversité. BIOFIN se sert d’évaluations détaillées au niveau national pour élaborer un plan de financement de la biodiversité, en s’appuyant sur des données qualitatives et quantitatives, des méthodologies novatrices et des contributions d’experts. Elle a été initiée à Madagascar depuis l’année 2018. Le lancement officiel du projet à Madagascar a eu lieu le 25 juillet 2019

La méthodologie BIOFIN offre une approche innovante, progressive et adaptable qui permet aux pays de :

* Evaluer le contexte politique, institutionnel et économique du financement de la biodiversité
* Mesurer et analyser les dépenses actuelles en matière de biodiversité, auprès des secteurs publics et privés, des donateurs et des organisations non gouvernementales
* Effectuer une estimation fiable des besoins financiers (EBF) pour atteindre les objectifs de biodiversité d’un pays, et de comparer cette estimation aux dépenses actuelles relatives à la biodiversité et aux autres ressources disponibles ;
* Elaborer un plan de financement pour la biodiversité qui identifie et mobilise les ressources et les politiques nécessaires pour mettre en œuvre les solutions de financement les plus appropriées

Une fois le plan de financement élaboré, le projet appuie le gouvernement de Madagascar pour la mise en œuvre de ce plan. Il s’agit entre autres d’appui pour trouver les sources de financement mais également dans la mise en place des conditions pour une meilleure gestion de fonds alloués à la biodiversité. Cette consultance entre dans le cadre de cet appui.

L’analyse des dépenses de la biodiversité réalisées dans le cadre de BIOFIN a permis de montrer que pour la période d’étude 2014-2018, les dépenses pour la biodiversité du secteur public ont été de 129 milliards d’Ariary soit 41,69 millions de $ en prix constant 2014 ne représentant en moyenne que seulement 0,41% du budget public pour les 5 années d’études. Ce constat indique que malgré l’importance de la biodiversité, les dépenses restent très faibles au niveau national se traduisant par une forte perte de la biodiversité qui a un impact négatif sur le développement durable de Madagascar. Dans ce cadre, il y a un besoin urgent d’améliorer l’intégration de la biodiversité de le processus de budgétisation public pour augmenter le budget alloué pour la biodiversité ainsi que d’améliorer l’efficacité de sa mise en œuvre grâce à l’adoption d’une approche de budgétisation basée sur les résultats.

La budgétisation axée sur les résultats (RBB) est un outil de planification et de gestion stratégique visant à lier les allocations budgétaires aux résultats attendus. L'introduction de la RBB contribue à réaliser des économies et à mieux définir les priorités dans l'allocation des maigres ressources publiques ou privées. Bien qu'elle soit considérée comme une bonne pratique dans le monde entier, seuls quelques pays mettent pleinement en œuvre la budgétisation axée sur les résultats. Le ministère des finances de Madagascar a adopté cette pratique depuis 2005, un certain nombre de ministère prioritaire ont commencé la mise en œuvre mais le ministère en charge de l’environnement n’en faisait pas partie. La pratique est préconisée pour être utilisée dans tous les ministères depuis peu mais est faiblement mise œuvre au sein du ministère de l’environnent.

# Objectif général de la consultance

En étroite collaboration avec l’équipe de BIOFIN Madagascar, en particulier le coordonnateur du projet, l’équipe de consultant a pour objectif de renforcer la capacité des techniciens choisis du MEDD dans l’élaboration du budget du ministère au niveau central et régional et la mise en œuvre de celui-ci en suivant la méthodologie de la budgétisation basée sur les résultats.

## Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la consultance sont :

* Revue et documentation des bonnes pratiques au niveau internationale
* Faire un état de lieux de l’élaboration et de la mise en œuvre du budget du ministère du l’Environnement et du Développement durable au niveau central et régional et développer des recommandations et une feuille de route
* Développer un manuel des procédures et des modalités à suivre pour une budgétisation accès sur les résultats pour MEDD
* Identifier les besoins de renforcement des capacités sur la base des recommandations et du cadre de budgétisation basée sur les Résultats (RBB – Result Based Budgeting) construit par le ministère des Finances aux niveaux national et régional
* Elaborer un plan d’action détaillé de renforcement des capacités au niveau central et régional.
* Développer les modules de formation nécessaires aux renforcements de capacité
* Mener les séances de renforcement de capacités des techniciens du MEDD au niveau national et au niveau régional (environ 400 personnes en tout)
* Assurer le suivi de la formulation dans le budget national des attentes régionales.
* Mettre en place un système de suivi de la de la mise en œuvre du budget établi

## Résultats attendus

A l’issu de cette prestation est attendue :

* Un manuel des procédures et des modalités à suivre pour une budgétisation accès sur les résultats pour MEDD au niveau central et régional diffusé dans le MEDD au niveau central et régional
* Au moins 4 modules de formations sont développés et prodigués aux techniciens du MEDD sur la budgétisation basée sur les Résultats
* La capacité d’au moins 400 membres du personnel de MEDD pour l’élaboration du budget est renforcé au niveau central et régional
* La capacité du département de planification et suivi du MEDD est renforcée
* Le budget du MEDD est élaboré selon la méthodologie RBB

Ces résultats seront livrés par le prestataire sous forme de 2 livrables qui sont :

* Un rapport de démarrage du projet de renforcement de capacité incluant le plan d’intervention du groupe de consultant
* Un rapport présentant les bonnes pratiques au niveau international, un état des lieux de la budgétisation au sein du MEED au niveau central et régional, des recommandations et une feuille de route
* Un manuel des procédures et des modalités à suivre pour une budgétisation accès sur les résultats pour MEDD au niveau central et régional
* Un rapport présentant les besoins en renforcement des capacités au niveau central et régional, un programme de formation et les modules de formations appropriés
* Des rapports des ateliers de renforcement de capacité réalisés
* Le budget de 2023 du MEDD basé sur une budgétisation basée sur les résultats
* Un rapport final à la fin de la prestation incluant toutes les activités réalisées et les recommandations nécessaire à la durabilité du processus.

# Calendrier prévisionnel

Durée de la prestation : 350 HJ au sur une période de 15 mois.

La prestation est prévue commencer le mois octobre 2021.

# Qualifications requises

Le cabinet pour cette mission doit démontrer une vaste expérience sur des missions antérieures de nature similaire, en indiquant les noms des clients, la nature et l'étendue du travail, les coordonnées du client, le personnel impliqué et la valeur du contrat. En outre, l'entreprise/l'équipe doit posséder une expertise dans tous les domaines associés à cette mission, y compris l’analyse des besoins en renforcement des capacités, en formation à la budgétisation axée sur les résultats, à l'élaboration de module de formation et de feuille de route, etc.

**Consultant principal** - Il devrait y avoir un chef d'équipe qui sera responsable de la gestion globale de la mission, de l'assurance qualité de la mission et de la soumission de tous les livrables sous forme électronique et papier.

**Qualification :** Le chef d'équipe doit avoir au minimum une maîtrise en économie de l'environnement, en sciences sociales telles que l'économie, l'économie du développement, les finances publiques ou tout autre domaine d'études pertinent.Doit avoir au moins cinq (7) ans d'expérience sur l'analyse et l'élaboration de politiques et la formation en particulier sur la budgétisation axée sur les résultats (RBB) pour le secteur de l’Environnement***,***

****** Expérience professionnelle : le consultant principal doit avoir une vaste expérience dans le développement des capacités et de la formation en matière de budgétisation axée sur les résultats et préférablement une expérience dans le domaine de l’Environnement.

****** Connaissances et compétences techniques : il/elle doit avoir une bonne connaissance des ODD, de l'environnement et du changement climatique ainsi que du financement de la biodiversité, et l'expertise technique en matière de budgétisation axée sur les résultats, de gestion axée sur les résultats et d'efficacité des finances publiques.

 Le consultant principal doit avoir de bonnes compétences en rédaction de rapports, en présentation, en plaidoyer et en communication,

**Conseiller technique –**

Le conseiller doit fournir un soutien technique substantiel au consultant principal pour l’organisation et la mise en œuvre des modules de formation, la collecte des données et la rédaction des rapports

Diplôme : Master en économie, économie du développement, droit et politiques publiques de l'environnement, finances publiques, statistiques, etc. Doit avoir au moins trois (3) ans d'expérience sur l'analyse et l'élaboration de politiques et la formation en particulier sur la budgétisation axée sur les résultats (RBB) pour le secteur de l’Environnement***.***

***Langue : Excellente maitrise du français.***

# Les critères d’évaluation

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants : (voir modèle en annexe 1)

| **Critères d’évaluation** | **Points** |
| --- | --- |
| Qualifications : Diplômes, niveau et pertinence des spécialités :  Pour le chef d’équipe : Diplôme de niveau Master en économie de l’environnement, en sciences sociales telles que l'économie, l'économie du développement, les finances publiques ou tout autre domaine d'études pertinent  Pour le conseiller Technique. Master en économie, économie du développement, droit et politiques publiques de l'environnement, finances publiques, statistiques | 25 |
| Pour le chef d’équipe au moins 10 années d’expériences dans le développement des capacités et de la formation en matière de budgétisation axée sur les résultats et préférablement une expérience dans le domaine de l’Environnement ; compétence en rédaction de rapports, présentation, plaidoyer et en communication.  Pour le conseiller Technique : avoir au moins trois (3) ans d'expérience sur l'analyse et l'élaboration de politiques et la formation en particulier sur la budgétisation axée sur les résultats (RBB) pour le secteur de l’Environnement.  L’équipe doit avoir une bonne connaissance de l’ODD, de l’environnement et du Changement climatique, une expertise en matière de budgétisation axée sur les résultats, de gestion axée sur les résultats et d'efficacité des finances publiques. L’équipe du doit avoir une excellente maitrise du français | 25 |
| Compréhension du mandat et adéquation de la méthodologie proposée | 25 |
| Fortes connaissances du contexte de mise en œuvre des Conventions internationales, dont les Conventions sur la Diversité Biologique | 15 |
| Bonne connaissance procédure étatique sur la gestion du budget. | 10 |
| **Total note technique** | **100** |

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au consultant ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%). *Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante :*

*Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30.*

# Jalons de paiement

| **Livrables** | **Principaux critères de qualité / Documents à fournir** | **Délai en jours** | **Pourcentage de paiement** |
| --- | --- | --- | --- |
| **1ère Tranche** | Rapport de démarrage du projet de renforcement de capacité incluant le plan d’intervention du groupe de consultant | 5è jour travaillé | 20% |
| **2ème Tranche** | Rapport présentant les bonnes pratiques au niveau international, un état des lieux de la budgétisation au sein du MEED au niveau central et régional, des recommandations et une feuille de route |  | 10% |
| **3ème Tranche** | Rapport d’élaboration de manuel des procédures et des modalités à suivre pour une budgétisation accès sur les résultats pour MEDD au niveau central et régional | uu | 10% |
| **4ème Tranche** | Rapport présentant les besoins en renforcement des capacités au niveau central et régional, un programme de formation et les modules de formations appropriés | 60è jour travaillé | 10% |
| **5ème Tranche** | Rapport d’élaboration des modules de formations à prodiguer aux techniciens du MEDD |  | 10% |
| **6ème Tranche** | Rapport de renforcement de capacité des techniciens du MEDD sur la budgétisation basée sur les Résultats |  | 10% |
| **7ème Tranche** | Rapport sur l’élaboration du budget 2023 du MEDD basé sur une budgétisation basée sur les résultats |  | 20% |
| **8ème Tranche** | Rapport final à la fin de la prestation incluant toutes les activités réalisées et les recommandations nécessaire à la durabilité du processus |  | 10% |
| **TOTAL** |  |  | **100%** |